



**La Communauté de Communes de l'Île de Ré recrute
Un animateur Contrat Territorial Milieux Aquatiques
(CTMA) (H/F)
Cadre d'emplois de catégorie A ou B**

Au sein du Pôle Aménagement du Territoire, sous l'autorité de la responsable du service Protection du Littoral, l'animateur CTMA assure la conduite, la coordination et l'animation du contrat.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Mise en œuvre des 39 actions du programme d'actions :
 - o Lancement des actions,
 - o Pilotage des actions sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité,
 - o Rédaction de pièces techniques de marchés publics, analyse d'offres,
 - o Suivi administratif, technique et financier du contrat,
 - o Rédactions de notes, comptes rendus, délibérations...
- Animation des réunions (comités techniques, comités de pilotage, comités de marais) et coordination des différents intervenants,
- Montage des dossiers de subvention et sollicitation des versements,
- Travail collaboratif avec le syndicat de marais du territoire qui réalise des travaux sur les chenaux et les espèces exotiques envahissantes végétales et animales,
- Suivi des travaux réalisés par le syndicat de marais,
- Inspections de terrain,

PROFIL RECHERCHE :

- Expérience sur un poste similaire exigée
- Formation équivalente ou supérieure à Bac+2 (DUT, BTS...) à Bac + 5 dans le domaine de l'aménagement du territoire (géographie, géomorphologie côtière, hydrologie, dynamique sédimentaire...) avec des connaissances en marais salés rétro-littoraux,
- Connaissance de la structuration des acteurs territoriaux (état, collectivités territoriales...),
- Connaissances en matière de commande publique,
- Animation et gestion de projets à acteurs multiples,
- Compétences en communication écrite et pratique des outils informatiques (Microsoft, Open Office) et connaissances en utilisation des outils SIG,
- Sens de l'organisation,
- Capacités à travailler en équipe et qualités relationnelles,
- Rigueur, capacité d'initiative, autonomie, disponibilité,

- Qualités rédactionnelles,
- Discrétion et confidentialité.

Poste à temps complet
Rémunération statutaire + régime indemnitaire
Permis B obligatoire
Poste situé à Saint Martin de Ré

Adresser lettre de motivation + CV à Monsieur le Président de la Communauté de communes de l'île de Ré - 3 rue Père Ignace - 17410 SAINT MARTIN DE RE, ou par courriel : recrutement@cc-iledere.fr **avant le 18 juillet 2022.**

Poste à pourvoir le 1^{er} septembre 2022.

Pour tout renseignement concernant le contenu du poste, contacter Mme Lucie DEGORCE au 05.17.83.20.65 ou Mme GAUDIN au 05.17.83.20.56